2 novembre 2025 | VILLE DE CARPENTRAS



Ecrit par Echo du Mardi le 10 février 2025

# VILLE DE CARPENTRAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 10 février 2025 sous réserves d'incidents

## Marché clôturé



#### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

# POLE TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE Service Commande Publique et Finance

1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS

Adresse: Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

**Pouvoir Adjudicateur :** Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

2 - Objet du marché : ACQUISITION D'UN POSTE DE POLICE MUNICIPALE MOBILE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE CARPENTRAS





Ecrit par Echo du Mardi le 10 février 2025

- **3 Mode de passation choisi :** procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.
- **4 Durée du marché :** Le marché est conclu pour une période ferme allant de la date de notification jusqu'à la livraison complète et définitive du poste mobile, imposée au plus tard le 30 juin 2025. Si une garantie court après l'échéance du marché, elle reste effective.
- **5 Date limite de remise des offres :** Mardi 11 mars 2025 12h00
- **6 Modalités d'obtention des dossiers de candidature :** ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <a href="http://www.e-marchespublics.com">http://www.e-marchespublics.com</a>.
- 7 Modalités de dépôt des offres : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <a href="http://www.e-marchespublics.com">http://www.e-marchespublics.com</a>
  Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.
- 8 Questions et demandes de précisions complémentaires : Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <a href="http://www.e-marchespublics.com/">http://www.e-marchespublics.com/</a>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

- **9 Conditions de participation :** Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 12 du CCAP.
- **10 Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans l'article 10 du CCAP.
- 11 Modalités essentielles de financement et de paiement : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
- 12 Délai de validité des offres : 150 jours (cent cinquante jours)
- 13 Date d'envoi du présent avis à la publication : jeudi 6 février 2025

### 2 novembre 2025 | VILLE DE CARPENTRAS



Ecrit par Echo du Mardi le 10 février 2025

Le Maire, Serge Andrieu

3955862